

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 96 (1960)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

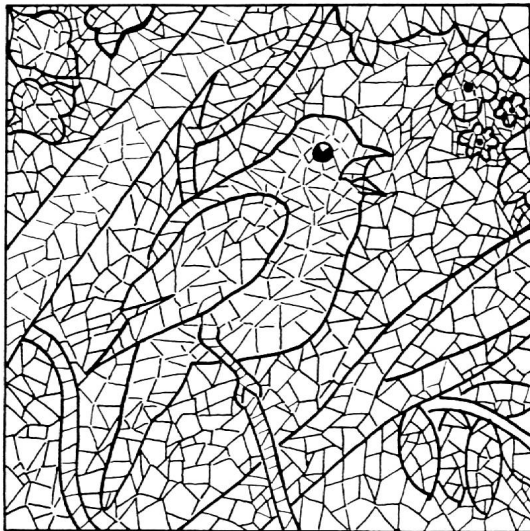
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Le rossignol

par Maurice Nicoulin, voir page 92

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Kries

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

ARTICLES TECHNIQUES
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Alder & Eisenhut AG

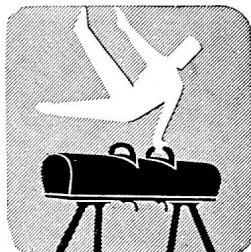
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KUSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle école
de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



fondue

CAFÉ DU JORAT

Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

Weith

R. DE BOURG
LAUSANNE

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Envois à choix

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES

FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: SPR - Comité central: Comptes de la SPR 1958-1959. — Vaud: Le nouveau Comité central SPV. — Insertions dans le Bulletin corporatif. — Congrès 1960. Nous remercions... — Section de Vevey. — Un subside pour le cours «Fichier». — La Côte - Visites d'entreprises. — Genève: UIGM: Assemblée générale du 3 février 1960. — Compte rendu de l'exercice financier pour 1959. — «Peintures fraîches». — Neuchâtel: Recueil de chant. — Bienvenue. — Comités de section pour 1960. — Comité du Centenaire. — Mise en concours.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: G. Thürer: Histoire suisse - Histoire universelle. — Bibliographie. — M. Nicoulin: Le rossignol.

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Comptes de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1958 et 1959

A. RÉSUMÉ ANNUEL 1958 1959

Recettes :

1. Cotisations et abonnements	44 402.80	48 926.15
2. Sociétés d'assurance	303.70	302.60
3. Intérêts	429.65	426.60
4. Divers	107.80	388.20

Totaux	45 243.95	50 043.55
--------	-----------	-----------

Dépenses :

5. Impression de l'Educateur :		
Imprim.	29 607.80	30 969.61
Clichés	659.80	996.69
6. Rédacteurs et collaborateurs	9 370.30	9 434.85
7. Séances du Comité (en 1958 assemblée des délégués)	2 475.30	1 750.20
8. Frais d'administration et ho- noraires du Comité central	2 280.10	2 832.80
9. Frais de rédaction	327.85	275.50
10. Délégations	2 495.35	1 776.15
11. Subventions	855.—	1 298.—
12. Divers	455.13	360.79

Totaux	48 526.63	49 694.59
--------	-----------	-----------

1958 Déficit d'exercice	3 282.68	
1959 Boni d'exercice		348.96

B. FONDS DE RÉSERVE SPR

1. Carnet d'épargne no 597049	14 044.08	14 360.07
2. Intérêts du dit carnet	315.99	314.48
3. Titres	10 120.—	10 120.—

Totaux	24 480.07	24 794.55
--------	-----------	-----------

C. BILAN

Fonds de réserve	24 480.07	24 794.55
En caisse ou en dépôts	10 601.24	10 950.20

Fortune nette	35 081.31	35 744.75
---------------	-----------	-----------

1958 Diminution	2 966.69	
1959 Augmentation		663.44

CAISSE DE SECOURS

A. RÉSUMÉ DES COMPTES

Recettes :

Intérêts des obligations	413.—	413.—
Rétrocession impôts anticipés	193.30	219.60
Totaux	606.30	632.60

Dépenses :

Secours accordés	350.—	350.—
Droits de garde CFV (2 ans)		25.70
Totaux	350.—	375.70

Boni d'exercice	256.30	256.90
-----------------	--------	--------

B. FONDS DE RÉSERVE

Carnet d'épargne no 317386	11 096.24	11 342.52
Intérêts du dit carnet	246.28	248.03
Versement du 21.1.1960		1 000.—
Obligations CFV	17 000.—	17 000.—
2 actions CFV	1 390.—	1 390.—

Totaux	29 732.52	30 980.55
--------	-----------	-----------

C. BILAN

Fonds de réserve	29 732.52	30 980.55
En caisse ou en dépôts	1 153.05	409.95

Totaux	30 885.57	31 390.50
--------	-----------	-----------

Augmentation	502.58	504.93
--------------	--------	--------

PUBLICATIONS DE L'ÉDUCATEUR

Carnet d'épargne no 177866	662.53	677.43
Intérêts du dit carnet	14.90	19.82
En caisse ou en dépôts	685.51	605.96

Totaux	1 362.94	1 303.21
--------	----------	----------

FONDS DES CONGRÈS

Carnet d'épargne no 450885	1 434.55	2 983.64
Impôts anticipés	13.90	11.70
Congr. Genève	1 500.—	410.90
Intérêts du dit carnet	35.19	70.79

Totaux	2 983.64	3 477.03
--------	----------	----------

RÉCAPITULATION

Fortune SPR	35 081.31	35 744.75
Caisse de secours	30 885.57	31 390.50
Publications de l'Educateur	1 362.94	1 303.21
Fonds des Congrès	2 983.64	3 477.03

Fortune totale	70 313.46	71 915.49
----------------	-----------	-----------

Corseaux, le 1er février 1960.

Le trésorier : André Pulfer.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les vérificateurs soussignés ont contrôlé toutes les écritures et toutes les pièces justificatives se rapportant aux comptes SPR. Ils certifient l'exactitude des comptes qui leur ont été présentés. Ils se plaisent à relever la bonne tenue des livres et remercient le trésorier André Pulfer pour son activité dévouée et sa tâche consciencieusement accomplie.

Lausanne, le 6 février 1960.

Ruth Maître
caissière SPJ.Georges Treuthardt
caissier SPN.

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

COMPTE «ÉDUCATEUR»

	1958	1959
Cotisations des membres	44 402.80	48 926.15
Recettes :		
Les 4/5 des cotisations de l'Imprimerie Corbaz :	35 522.24	39 140.92
Abonnements	4 215.10	4 305.14
Publicité (1958 = 22 144.10) 65 %	14 393.65	
Publicité (1959 = 26 102.60) 65 %		16 966.70
Recettes totales	54 130.99	60 412.76
Dépenses :		
Factures Imprimerie Corbaz	48 216.55	52 241.45
Clichés	659.80	996.69
Honoraires des rédacteurs et collaborateurs	9 370.30	9 434.85
Frais de rédaction	327.85	275.50
Dépenses totales	58 574.50	62 948.49
Déficit	4 443.51	2 535.73

EFFECTIFS DE LA SPR

Vaud : SPV	1 760	1 784
Neuchâtel : SPN	412	415
Jura Bernois : SPJ	698	740
Genève : UIG messieurs	162	182
UIG dames	213	254
UAEE	82	89
	457	525
Valais : UPPV	5	—
Membre d'honneur SPR	1	1
Membres individuels SPR	46	43
Total des membres	3 379	3 508
Abonnés individuels à l'Educateur	271	276

GUILDE DE DOCUMENTATION

	1958	1959
Recettes :		
Février	882.95	1 181.60
Mars	287.25	589.90
Avril	725.40	721.45
Mai	886.55	817.75
Juin	2 540.75	1 652.65
Juillet	1 640.50	1 476.05
Août	497.40	1 343.45
Septembre	917.—	1 265.65
Octobre	1 651.15	1 284.65
Novembre	4 153.90	2 402.65
Décembre	1 850.90	3 149.35
Janvier	1 147.10	915.05
Impôts anticipés	4.05	4.95
La Bible enseignée : subsides	1 200.—	3 000.—
Encaissements	18 384.90	19 805.15
(2445 en 1958 et 2364 en 1959)		
Dépenses :		
Frais d'impression	10 291.90	13 003.85
Clichés pour projection fixe	1 591.35	1 089.05
Clichés pour impression	421.40	701.60
Fournitures, enveloppes, cartons, bulletins, frais d'administration	609.65	522.75
Frais d'envoi et de rappel	683.55	741.95
Honoraires des collaborateurs	2 723.80	2 025.50
Honoraires des administrateurs	1 550.—	1 800.—
Dépenses	17 871.65	19 884.70
Solde en caisse	172.26	685.51
Recettes	18 384.90	19 805.15
	18 557.16	20 490.66
Dépenses	17 871.65	19 884.70
Solde créancier	685.51	605.96
s.e. ou o.		

VAUD**Le nouveau Comité central SPV**

Dans sa séance du mardi 9 février, il s'est constitué comme suit :

Président : Gaston Pittet, St-Prex, tél. (021) 7 62 02.

Vice-président et préposé aux questions pédagogiques : Pierre Badoux, Essertines s. Yv., tél. (024) 3 62 05.

Secrétaire : Mme Marguerite Nicolier, Gd-Rue 22, Montreux, tél. (021) 6 42 30.

Caissier : André Rochat, Premier, tél. (024) 7 42 07.

Bulletinier : Georges Ehinger, chemin du Village 47, Lausanne, tél. (021) 28 62 82. *Le Comité central.*

Insertions dans le Bulletin corporatif

Tout article, information, annonce de cours, etc., à paraître dans le Bulletin corporatif SPV, partie vaudoise, doit être adressé désormais à :

Georges EHINGER, instituteur,
chemin du Village 47,
LAUSANNE, tél. (021) 28 62 82,

nouveau bulletinier, **au plus tard le samedi précédant la date de parution désirée.**

Les correspondants sont priés de n'écrire que sur un côté de leur papier. Merci d'avance.

Le Comité central.

Congrès 1960. Nous remercions...

...au nom de la société tout entière, notre collègue Jean-Pierre Rochat, de Blonay, qui, pour la dernière fois cette année, a présidé l'Assemblée générale de la SPV, et qui se retire aussi du bureau de cette assemblée. Ce n'est pas une tâche facile que celle qu'il a assumée durant trois ans : se tenir au courant de l'activité et des préoccupations d'une société cantonale, prévoir les interventions et les réactions parfois violentes de certains, faire abstraction de ses idées personnelles, conduire une foule en observant les principes de la démocratie et en respectant les droits individuels, non, ce n'est pas facile. C'est une somme de préoccupations et de soucis qui n'ont pas épargné Jean-Pierre Rochat. A celui qui s'est dévoué sans se ménager, qui n'a toujours eu en vue que les intérêts de la SPV, nous adressons nos remerciements — tout en espérant qu'il continuera, sur un autre plan, à apporter à notre société ses idées, son idéal, son enthousiasme et sa foi. Nous les adressons aussi à nos collègues qui quittent le bureau de l'assemblée en même temps que lui : Mlle Betty Leresche, de Lausanne, parfaite secrétaire, et André Viénet, Roche, vice-président.

Nous remercions... le collègue anonyme et dévoué qui,

tout au long des assemblées du matin au Capitole, a couru de gauche à droite et de haut en bas, micro en mains, pour le mettre à la disposition des orateurs. Le titulaire de cette place en vue s'était récusé au dernier moment : l'anonyme qui a accepté de le remplacer au pied levé a donc d'autant plus droit à notre gratitude.

Nous remercions enfin... la commune de Lausanne, tout particulièrement l'un des services de ses travaux publics, pour la décoration florale de la scène du Capitole. Peut-être la présence de ces fleurs a-t-elle contribué à créer cette atmosphère aimable et détendue dans laquelle se sont déroulés nos débats.

Pour le Comité central : P. B.

Section de Vevey

Nécrologie. — Le corps enseignant de la Riviera vient de perdre deux collègues en ce début d'année. En janvier, on rendait les derniers devoirs à **Mme Jeanne Jomini-Combrement**, qui était retraitée depuis une vingtaine d'années et qui avait enseigné pendant plus de 25 ans à Clarens. Fine musicienne, la défunte avait chanté dans de nombreux concerts, et plusieurs se rappellent l'excellente cantatrice que fut Jeanne Jomini. En février, c'est **Mme G. Dutoit-Monneyron** qui s'en allait. Brevetée en 1937, elle avait été maîtresse

ménagère à Vevey ; jusqu'à ces toutes dernières années, on la vit donner un cours ménager aux élèves de primaire supérieure. Elle aussi cultiva la musique ; ceux qui ont entendu chanter son violon ne l'oublieront pas. Aux familles dans la peine, nous réitérons nos condoléances.

* * *

Visites d'entreprises. — Le comité rappelle la première des visites de la série organisée ce printemps : les **Ateliers de constructions mécaniques**, à Vevey, le mercredi 17 février à 14 h. Les collègues des sections voisines seront cordialement accueillis.

Un subside pour le cours « Fichier »

La SPV accorde un subside de 5 francs à chaque participant au cours « Fichier » annoncé dans l'Educateur No 4 du 30 janvier dernier.

Cette bonne nouvelle arrivant tardivement, les organisateurs acceptent encore les **inscriptions aujourd'hui** : téléphonez alors à M. Jean-Pierre Monod, instituteur, Vuarrens, tél. (024) 4 04 08. Le Comité central.

La Côte - Visites d'entreprises

Mercredi 17 février, visite de la fabrique d'allumettes Diamond, à Nyon.

Rendez-vous à 14 h. 30 devant l'usine.

GENÈVE

UIG (Messieurs)

Assemblée générale du 3 février 1960

Assemblée réunissant un peu plus de trente collègues (quatre excusés). Café de la Poste. Présidence : J. Eigenmann. Secrétaire : R. Journet.

Après le procès-verbal, lu et adopté, l'on passe aux mutations. Henri **Arm**, Paul **Bonard**, Albert **Cornioley**, Robert **Doebeli**, Alfred **Laederach**, François **Tissot**, Charles **Woodtli** ont fait valoir leur droit à la retraite ; à l'unanimité les membres présents acceptent la démission de ces collègues et les nomment membres honoraires. Les admissions, étant désormais réglées par le comité, sont simplement communiquées à l'assemblée ; il s'agit de Pierre **Ruel**, Gilbert **Cadoux**, Bernard **Privat**, Georges **Boujol**, Pierre **Demole**, Gilbert **Métraux**, Ramon **Nyffeler**, Marc **Marelli**, Pierre **Girod**. Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre association. Quant à nos collègues retraités, nous leur adressons nos vœux sincères pour une longue et heureuse retraite.

Au chapitre des **communications**, Eric Pierrehumbert aborde la question de la réforme de l'enseignement, de l'élaboration des nouveaux manuels et des visites d'entreprises ; signalons qu'à ce sujet des suggestions seront les bienvenues. Notre collègue Bouvier expose l'activité du groupe choral et engage de nouveaux membres à en augmenter l'effectif. Enfin, notre collègue Georges Gallay, travailleur infatigable au centre d'information, annonce entre autres renseignements que le centre, situé à l'école de Saint-Jean, sera inaugurée en mai. Signalons d'autre part que le lendemain de l'assemblée un nouveau tirage des fiches de vocabulaire a été effectué, le chiffre de deux cents ayant été largement dépassé. Saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement les collègues qui ont mis des travaux à notre disposition, et à Georges Gallay qui en a assuré à lui seul presque toute la réalisation. Il est indispensable maintenant que des collègues

apportent leur collaboration. Ils sont priés de s'adresser directement à lui. Par avance merci !

Le point suivant de l'ordre du jour concerne l'**élaboration des nouveaux manuels**. L'UIG a des délégués au sein des commissions de rédaction, mais ceux-ci n'ont généralement guère de relations à ce sujet avec leurs collègues. C'est pourquoi le comité a jugé bon d'organiser des séances d'information. Il s'agit pour cette fois de donner une vue d'ensemble des travaux. **Des-soulavy** le fait pour le manuel de géométrie, **Frei** pour



l'arithmétique et **Massarenti** pour le vocabulaire et l'orthographe. Merci à ces trois collègues pour leurs intéressants renseignements.

La parole est ensuite donnée à notre collègue **Guignet** pour un exposé sur l'**enseignement des sciences à l'école primaire**.

Guignet insiste tout d'abord sur la nécessité d'un véritable enseignement des sciences à l'école primaire. Il invoque, à l'appui de sa thèse, un certain nombre de raisons individuelles et sociologiques. Il passe ensuite aux applications pratiques dans le domaine de la zoologie, de la botanique, de la physique, de la chimie, etc... Notre collègue a conçu et réalisé des boîtes renfermant un matériel simple, pratique et bon marché, destiné à cet enseignement. Il est actuellement en train de chercher à fondre ses boîtes en une seule, qui pourrait être utilisée dans nos écoles primaires genevoises. Merci à notre collègue Guignet pour tout l'intérêt qu'il porte à cette branche ainsi que pour son riche exposé.

J. E.

Compte rendu de l'exercice financier pour 1959

(Résumé des opérations)

A. Aux recettes

1. Cotisations et amendes statutaires	4870.50
2. Participation au bénéfice de l'assurance-accidents pr 1957	1492.75
id. pour 1958	1561.20
3. Intérêts Caisse d'épargne	103.75
4. Intérêts Coopérative d'habitation	10.35

B. Aux dépenses

1. Cotisations à la SPR	2736.—
2. Versements aux œuvres	141.—
3. Indemnité au président :	
pour 1958	400.—
pour 1959	400.—
4. Frais d'impression	940.—
5. Prime assurance resp. civile	70.40
6. Réceptions, délégations et « journées corporatives »	827.25
7. Frais généraux	507.90
8. Versement au Centre d'information	1000.—
Solde créditeur pour balance	1016.15
	8038.70 8038.70

Etat du capital au 20 janvier 1960

Aux chèques postaux	2427.—
Espèces en caisse	116.65
A la Caisse d'épargne	6711.10
2 parts Coopérative d'habitation	80.—
Matériel	1.—
Cotisations arriérées	58.—
	9393.75

Répartition du capital

Fonds de lutte au 20 janvier 1960	1218.30
Capital net	8175.45
	9393.75

L'exercice, cette année, a été arrêté au 20 janvier 1960 et s'étend donc sur presque 13 mois. Pourquoi ? Tout simplement pour pouvoir comptabiliser sur l'exercice une facture parvenue tardivement.

Le résultat de l'exercice est donc favorable, malgré l'activité de l'Union. De chaleur ou d'argent, toute activité entraîne, en effet, une déperdition !

Il y a deux ans, j'avais passé en revue tous les postes du compte rendu. Je m'abstiendrai donc, comme l'an dernier, d'y revenir en détail, et je me bornerai à relever quelques points.

Aux dépenses l'indemnité au président se trouve portée deux fois ; jusqu'ici, cette indemnité lui était versée en janvier (ce qui a été le cas pour l'année 1958, versement janvier 1959). Mais maintenant, logiquement, ce versement se fait en fin d'année civile. D'où le second versement pour 1959.

Vous remarquerez aussi que nous avons versé une somme de 1000 fr. au Centre d'information. En effet, ce dernier devait pouvoir démarrer dans les meilleures conditions matérielles possibles (et vous avez déjà pu apprécier ses tirages) ; pour assurer ces conditions matérielles, la contribution volontaire n'avait pas fourni, malgré la belle solidarité qui s'était manifestée, une somme suffisante. Les sections de l'Union avaient le devoir d'aider à réaliser ces conditions. Deux voies s'ouvraient : le prêt ou le don. Consentir un prêt, c'était lier le Centre au départ, le charger d'un poids mort, en l'occurrence le souci d'amortir cet emprunt. Or l'intérêt de tous les membres de l'Union, du corps enseignant même, c'est d'avoir un Centre d'information aussi libre de soucis que possible. C'est pourquoi les trois sections ont décidé de verser chacune une certaine somme à fonds perdu. Ainsi le Centre peut-il aller de l'avant pour le plus grand profit de tous.

Au poste habituel « Réceptions et délégations », nous avons joint ce que j'ai nommé « journées corporatives » faute d'un terme plus exact. C'est en effet bien sous cette rubrique qu'il convient de noter les frais des journées de Vernier, marquant l'une la réunion de l'UIG et du SE et l'autre l'étude, approfondie mais pas toujours très sereine du projet de réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur ; j'y compte en outre la soirée d'Escalade.

Les recettes, elles, ont atteint un record ; à première vue, tout se présente au mieux. Mais, à regarder les choses de plus près, il y a beaucoup moins de raisons de se réjouir : la forte rentrée de cotisations est due, pour 700 fr., aux arriérés de 1958. La participation au bénéfice de l'assurance accidents a été versée pour deux ans, 1957 et 1958. Il y a fort peu de chances de toucher une ristourne l'an prochain. Mettez en balance le bénéfice de cette année d'une part, de l'autre les recettes que nous n'encaisserons pas l'an prochain (cotisations arriérées, ristourne assurance accidents) et vous verrez que les perspectives ne sont pas très encourageantes.

C'est pourquoi je pense qu'il faut maintenir la cotisation pour 1960, en espérant qu'ainsi nos ressources seront suffisantes.

Genève, le 6 février 1960.

Le trésorier : P. Haubrechts.

« Peintures fraîches »

Mardi 23 février à 17 heures, le film « Peintures fraîches » sera projeté à l'Institut des Sciences de l'Education, palais Wilson, 52, rue des Pâquis.

Ce film en couleurs réalisé par Messieurs Pichard, Zangger et Perrenoud, instituteur, présente quelques-uns des dessins d'enfants qui, au printemps 1957, figuraient à l'exposition internationale « L'Art à l'Ecole » (Lausanne). Le fond sonore est constitué par un jeu d'instruments à percussion mis entre les mains des élèves de Maurice Perrenoud.

Beau film qui présente de manière heureuse les travaux libres de l'enfant dessinateur et peintre.

NEUCHÂTEL

Recueil de chant

Enfin, le corps enseignant a la satisfaction d'avoir en mains le recueil de chant attendu depuis si longtemps, qui apportera l'unité élémentaire indispensable au progrès de cet enseignement. Depuis des années, on ne savait plus sur quelle voie nous cheminions. Le premier tronçon est tracé ! En avant donc !

Et quel plaisir pour maîtres et élèves d'avoir à leur service à la fois un choix de chants judicieux et une méthode attrayante !

L'auteur, notre distingué collègue Charles Landry, y présente la matière avec clarté. Les exercices et procédés d'enseignement y sont plaisants, bien de nature à développer le goût de la musique chez nos petits, à leur communiquer la joie dans l'exercice de cette discipline éducative. Nous ne doutons pas que ce nouveau recueil, accompagné d'un excellent guide à l'usage du corps enseignant qui y trouvera toute la substance et les suggestions souhaitables, répondra au mieux aux besoins de cet enseignement, devenus impérieux.

Que désirer, sinon que les autres degrés de l'école primaire reçoivent à leur tour, sans trop tarder, un instrument semblable. Maintenant que les fondements sont posés, toute la construction pourra s'édifier solidement et avec assurance de succès.

Ajoutons que notre regretté collègue Chs Müller dont nous venons de déplorer le décès, a orné de nombreuses pages du recueil de charmants dessins en couleur, tracés avec finesse et discrétion. W. G.

Bienvenue

Mlle Josette Valsesia, institutrice aux Geneveys-s/Coffrane, M. Jean-Michel Kohler, instituteur à la Chaux-de-Fonds viennent d'entrer dans la SPN - VPOD, et Mlle Marie-Madeleine Coulon, à Noiraigue dans la SPN. Nous les y accueillons bien cordialement.

W. G.

Comités de section pour 1960

Les assemblées réglementaires de district les ont nommés comme suit :

Val-de-Ruz : Président : M. Claude Vaucher, Dombresson ; vice-président : M. Germain Divernois, Fontainemelon ; secrétaire des verbaux et correspondante : Mlle Geneviève Fallet, Dombresson ; secrétaire des convocations et préposé au recrutement : M. Gaston Cuhe, Cernier ; caissier : M. Jules-Auguste Girard, Savagnier ; membre : M. René Grétilat, Coffrane.

Le Locle : Président : M. Charles Favre, Le Locle ; membres : Mlles Georgette Brandt et Rosmarie Weber, MM. Georges Bobillier, Jean-Daniel Favre et Ernest Hasler, tous au Locle ; M. Jean Marti, les Ponts-de-Martel.

W. G.

Comité du Centenaire

Il s'est réuni le 1er février sous la présidence toujours avisée de M. Hügli.

Lecture et adoption du procès-verbal de Mlle Voumard.

Théâtre : M. Felber a mis sur pied une excellente équipe d'acteurs et metteur en scène des plus qualifiés sur qui il sait pouvoir compter. Bravo !

Film : Le travail est en grande avance. A la fin de février une copie des sélections faites pourra être présentée à la commission. Les clichés sont très beaux. Les commissaires aux finances, Mlle Schmid et M. Treuthardt brosent un tableau des subventions reçues

ou à venir, des dépenses consommées ou futures. Ça joue.

Exposition : Il est recommandé aux présidents de section de la rappeler à leurs membres à l'occasion de l'assemblée annuelle de district et de relire à ce propos l'article paru dans l'« Educateur » No 3, p. 41.

Concert : Bien à regret, M. A. Schenk, a dû renoncer à la grande entreprise de l'étude des « Fêtes d'Alexandre », faute d'un nombre suffisant de choristes. Nous le déplorons pour notre collègue qui était prêt à y vouer tout son zèle et son enthousiasme. Nous nous proposons toutefois de ne point abandonner entièrement la part de la musique à la célébration du centenaire en préparant un certain nombre de chœurs qui pourraient agrémenter l'ouverture même de la fête ou introduire telle ou telle de ses manifestations.

Concours de chorales enfantines : M. Francis Maire, actif et dévoué, nous communique le résultat des inscriptions à ce jour. Nombre total assez réjouissant : 23 (Neuchâtel : 3 ; Boudry : 6 ; Val-de-Ruz : 3 ; Val-de-Travers : 3 ; La Chaux-de-Fonds : 4 ; Le Locle : 4). La radio enregistrera.

Publications : Abondance de matière. Choix très difficile. L'impression poserait de sérieux problèmes.

Nous allons de l'avant avec confiance.

W. G.

MISE EN CONCOURS

Le Locle

Un poste de maîtresse de travaux à l'aiguille.

Un poste de maître de culture physique dans les écoles primaire et secondaire.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1960-1961.

Adresser les offres de service avec curriculum vitae et pièces à l'appui, **jusqu'au 20 février 1960**, au président de la commission scolaire et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

Hauterive : 1 poste d'institutrice

Thielle-Wavre : * 1 poste d'instituteur

Cornaux : 1 poste d'institutrice

Cressier : 1 poste d'instituteur

Enges : 1 poste d'institutrice

Landeron-Combes : 1 poste d'institutrice

Lignières : * 1 poste d'institutrice

Boudry : * 1 poste d'institutrice

Cortailod : * 1 poste d'institutrice

Colombier : * 1 poste d'instituteur

Auvernier : * 1 poste d'instituteur

Peseux : 1 poste d'instituteur

Corcelles-Cormondrèche : 2 postes d'instituteurs, 1 poste d'institutrice

Bôle : 1 poste d'instituteur

Rochefort : * 1 poste d'instituteur, 1 poste d'institutrice

Saint-Aubin-Sauges : * 1 poste d'institutrice

Vaumarcus-Vernéaz : * 1 poste d'instituteur

Môtiers : * 1 poste d'instituteur

Couvet : * 1 poste d'institutrice

Travers : 2 postes d'instituteurs (dont 1*)

Saint-Sulpice : * 1 poste d'institutrice

Les Bayards : * 1 poste d'institutrice

Cernier : * 1 poste d'institutrice

Le Pâquier : 1 poste d'instituteur, 1 poste d'institutrice

Fenin-Vilars-Saules-Engollon : 1 poste d'institutrice

Fontainemelon : * 1 poste d'instituteur, * 1 poste d'institutrice

Les Hauts-Geneveys : 1 poste d'institutrice

Boudevilliers : * 1 poste d'instituteur

Valangin : 1 poste d'institutrice

Coffrane : 1 poste d'instituteur

Les Geneveys-sur-Coffrane : * 1 poste d'institutrice

Les Brenets : 1 poste d'institutrice

Le Cerneux-Péquignot : 1 poste d'instituteur, 1 poste d'institutrice

La Brévine : 1 poste d'institutrice (éventuellement d'instituteur) dans le ressort communal

Les Ponts-de-Martel : 1 poste d'instituteur dans le ressort communal

Les Planchettes : 1 poste d'instituteur, 1 poste d'institutrice

La Sagne : 1 poste d'instituteur dans le ressort communal, * 3 postes d'institutrices.

* Nominations pour régularisations de postes. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste. Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1960-1961.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui, **jusqu'au 20 février 1960**, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

COMMUNIQUÉ

COURSES SCOLAIRES

VOYAGES D'ÉTUDES

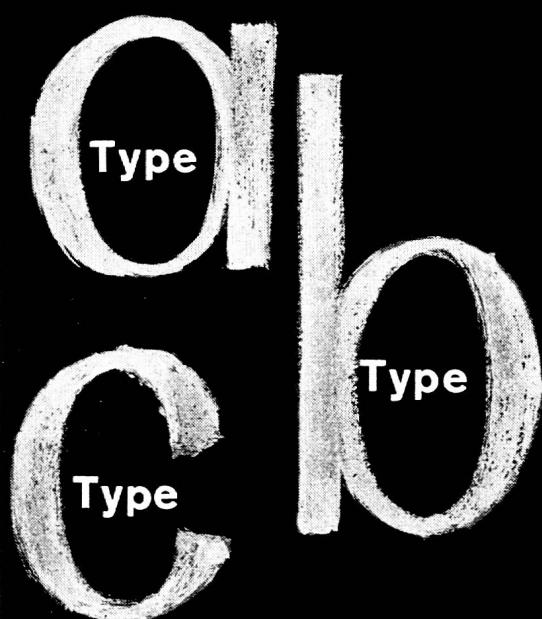
Avec les beaux jours, voici revenue l'époque des courses scolaires. Quel plaisir d'y songer, mais aussi que de problèmes à résoudre. Il s'agit de choisir un but intéressant, instructif ; de trouver les endroits où manger dans les meilleures conditions et en tenant compte d'une averse toujours possible. De pourvoir au logement éventuel de la petite troupe ; et tout cela avec le minimum de frais.

Savez-vous que l'équilibre de votre budget sera facilité par les timbres de la caisse suisse de voyage que vous obtiendrez gratuitement en collectionnant les bons de garantie placés dans chaque paquet de pâtes de Rolle.

C'est avec plaisir que la fabrique de pâtes alimentaires S.A. à Rolle vous adressera tous renseignements à ce sujet ainsi qu'un bon pour vous encourager à commencer cette collection.

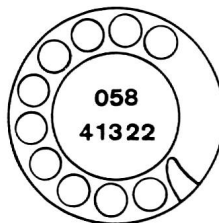
Bon voyage !

Pour chaque enseignement le modèle de tableau noir qui convient !



Les tableaux PALOR modernes se font en vert palor ou en noir ardoise. Chacun écrit aisément avec toutes sortes de craies et de couleurs sur leur revêtement durable Eternit résistant aux griffures. La qualité des tableaux noirs Palor est si bonne que nous les livrons avec **10 ans de garantie.**

L'installation entière peut se déplacer verticalement de 50 à 65 cm suivant le type, sur des glissières invisibles. Nous fournissons toute une gamme de modèles en trois exécutions a, b et c **pour tous genres d'enseignement.** Demandez nos devis sans engagement, prospectus et références.



palor

Meubles d'école et tableaux noirs

PALOR S.A., Niederurnen/GL tél. 058/4 13 22

Bureaux de vente à Bâle, Lausanne, Olten et Chiasso.

Bureau technique à Rheineck/SG.

Partie pédagogique

HISTOIRE SUISSE - HISTOIRE UNIVERSELLE

par le prof. Georges Thürer
(voir Educateur du 6. 2. 60)

III

Cherchons maintenant, dans cet ordre d'idée, des exemples à la portée de nos garçons et de nos filles de 10 à 14 ans. Il s'agit avant tout de veiller à ne pas « faire suisse » toute l'histoire. Il ne faut pas perdre de vue que les deux tiers du temps qui s'est écoulé depuis que notre pays a sa propre histoire sont étroitement liés à l'histoire générale. En jetant un regard sur la mappemonde, on constate que par la nature des choses notre patrie n'y occupe qu'une place modeste, en histoire aussi, nous devons être conscients de ce fait. Nous devons comprendre que la Confédération est née de deux événements qui dépassent le niveau national. Les débuts de notre Etat confédéré remontent à l'époque où la Suisse primitive, d'un réduit de vallées en cul-de-sac, s'est transformée en un pays de cols. Le passage du St-Gothard fut ouvert au début du siècle dont la fin vit naître l'Alliance perpétuelle (l'« Edwige Bund »); l'historien et économiste Aloïs Schulte estime que l'ouverture de la route qui s'étend du lac des Quatre-Cantons au lac de Côme constitue l'événement historique et économique le plus important qui se soit produit depuis l'Antiquité jusqu'à la découverte de l'Amérique. Il y a d'autre part un rapport de causalité entre la création de la Confédération suisse et les efforts de centralisation déployés par les Habsbourg, efforts qui se sont heurtés dans les vallées campagnardes liées par un intérêt commun, de la Suisse primitive, à des échecs qu'on ne vit guère ailleurs au cours de la fin du Moyen Age.

Il ne faut pas non plus traiter comme des cas uniques les guerres d'indépendance de la Suisse. On ne doit pas cacher aux élèves qu'il y eut ailleurs aussi des alliances de paysans et de villes libres telles que, par exemple, les ligues des villes souabes et rhénanes. Mais on expliquera aussi qu'elles furent victimes de la noblesse devenue plus forte et ceci précisément au moment des guerres de Sempach et de Naefels. Bien entendu, l'élève ne doit pas « apprendre » qu'à la même époque les villes souabes succombaient devant Eberhard dem Greiner, près de Döfflingen (1388), ni la défaite des villes rhénanes devant Ruprecht von der Halz, près de Worms, mais il doit se rendre compte que, depuis lors, les ligues suisses et les ligues allemandes ont évolué différemment. Si l'on recherche les causes de ces évolutions divergentes, on en trouve l'explication dans le fait que, dans la Confédération, les paysans et les bourgeois se donnèrent la main, tandis qu'en Allemagne, les paysans n'étaient pas considérés, dans les alliances, comme des partenaires égaux en droit.

Les Confédérés de la fin du Moyen Age avaient un sens très vivant de cette collaboration entre paysans et bourgeois, collaboration commandée par le destin. Songeons, par exemple, que Frère Nicolas de Flue, qui avait lui-même revêtu des charges importantes en Obwald, recommanda à la Diète de Stans d'admettre les deux nouvelles villes de Fribourg et Soleure, convaincu qu'il s'agissait de l'intérêt commun. Il faut admettre que le sage du Ranft était poussé par des motifs absolument désintéressés, puisqu'on l'appelait Frère Nicolas. Même au cours des siècles où notre

histoire est marquée par des guerres, on peut discerner des traces de compréhension mutuelle entre les peuples. C'est ainsi qu'un maître intelligent ne passera pas sous silence certains passages du Convent de Sempach de 1393. Ils contiennent le germe dont le fruit fut, en 1864, la Convention internationale de la Croix-Rouge.

La bataille de Saint-Jacques sur la Birse est un exemple frappant de la nécessité de montrer que l'histoire universelle est toujours à l'arrière-plan de l'histoire suisse. Dans la plupart des écoles suisses, cette bataille est décrite comme si les Armagnacs s'étaient jetés sur notre pays comme des nuages de sauterelles. Pourtant, ces hordes sauvages ne venaient pas de n'importe où. Comme les Guglers deux générations plus tôt, ils n'étaient rien d'autre que des combattants de la Guerre de Cent Ans, entre la France et l'Angleterre, qui se trouvaient sans « travail », car ces querelles subirent de fréquentes interruptions; il y eut de longs armistices pendant lesquels les énormes troupes sur pied devenaient naturellement une grosse charge, pour ne pas dire une calamité nationale. C'est alors que la Cour de France fut très heureuse d'affecter ces troupes de dizaines de milliers d'hommes à un nouvel objectif de guerre, et l'attaque de la Suisse en fournissait une excellente occasion.

La nécessité d'écarter ce danger venu de l'Ouest modifia le destin de la Suisse. C'est depuis lors que la France souhaita d'engager des Suisses comme mercenaires. Et au cours des quatre siècles suivants, des centaines de milliers de Confédérés ont servi la couronne de France. Ces faits fournissent au chroniqueur de l'histoire suisse une excellente occasion de souligner le contraste entre les deux formes d'Etat: il suffit d'accompagner en pensée un mercenaire de la Suisse primitive à la Cour du Roi Soleil. Là rayonnait et régnait celui qui était placé au plus haut de l'échelle sociale, qui n'avait à rendre de comptes à aucune puissance terrestre et qui imposait son pouvoir absolu à tout le peuple. Au contraire, dans la petite patrie du soldat suisse, les deux mille hommes environ des Landsgemeinde décidaient du meilleur et du pire pour le pays, en discutant, décrétant et jurant sur une terre libre et à ciel ouvert. A ce propos, le chroniqueur intègre ne manquera pas de mentionner le mauvais côté de l'évolution suisse qui, sous l'influence de l'absolutisme de la France, accusa aussi des allures fortement dominatrices. Certes, les mercenaires et les « censions » ont orné les rues de Berne et de Fribourg de magnifiques édifices, et si de hauts officiers ne s'étaient pas établis dans les campagnes de la Suisse centrale et des vallées grisonnes, ces régions seraient plus pauvres. Mais trop souvent, sur les domaines que possédaient ces hautes personnalités, s'éteignit le sens du principe même pour lequel la Suisse s'est manifestée dans l'histoire: la liberté. C'est ainsi finalement qu'au 18^e siècle, sept huitièmes de la population du territoire de la Confédération avait perdu sa liberté et qu'une partie seulement des vallées campagnardes et des villes peu développées étaient entièrement libres; et il n'y avait guère de ville suisse qui dépassât 10.000 habitants. Cette situa-

tion juridique inférieure des pays sujets était injuste ; on le voit au fait qu'à la fin du 17^e siècle, la petite ville campagnarde de Brougg a donné à la nouvelle Suisse ses deux meilleurs hommes d'Etat, Renger et Stapfer.

Mais, une fois de plus, l'histoire suisse à elle seule ne suffit pas à expliquer la marche des événements. Il y a en effet une ombre indélébile au tableau de notre histoire : c'est que les Suisses n'ont pas su renouveler par leurs propres moyens l'idéal de coopération qui animait la Suisse primitive, mais qu'ils y furent forcés par la Révolution française.

Il n'est pas facile d'expliquer à des enfants qui en sont encore à l'âge des jeux et de l'aventure, dans un chapitre de droit constitutionnel, les 50 ans de luttes qui furent nécessaires pour donner à la Suisse une forme de gouvernement qui lui convienne. Un instituteur doit recourir à des images vivantes pour que garçons et filles acceptent la matière aride de ces concepts de droit public. Un maître d'histoire tessinois a fait un jour une comparaison que j'ai toujours en mémoire. Il comparait la Confédération d'Etats de 1798, où chaque Etat fédéré jouissait d'une grande indépendance, à une grappe de raisin, dont chaque grain est aussi un véritable fruit. Par contre, l'Etat unifié de la République helvétique était assimilé à une pomme dont, à part le trognon, on ne peut distinguer aucune division interne. L'Etat fédératif enfin était comparé à une orange dont les quartiers sont nettement séparés, sans pourtant être dépourvus de la protection qu'offre la pelure. Le poète romand de Traz a mis un jour la structure fédérative de la Suisse en parallèle avec une famille : la Suisse est le nom de la famille, et chaque canton de cette famille suisse a son prénom.

La période, d'une importance fondamentale, qui s'étend de 1798 à 1815, est un autre exemple très clair qui démontre d'une part la dépendance de la Suisse d'avec le sort du continent ; car, de même que la République helvétique ne se serait pas faite sans la Révolution française, la première Constitution fédérale de 1815 n'aurait pas vu le jour sans la chute de Napoléon. D'autre part, l'exemple de la régénération et la création de l'Etat fédératif montrent précisément que la Suisse était capable de suivre sa propre voie. Mais on ne peut rendre hommage au mérite particulier des fondateurs de l'Etat de 1848 qu'en mentionnant à quel point furent éphémères, à l'étranger, les conséquences politiques directes de la « folle année » de 1848.

Il y a lieu d'expliquer ici la caractéristique de notre politique étrangère, qui est placée sous le signe de la neutralité. Ce principe de notre politique extérieure devrait avoir pour but d'empêcher que la Suisse soit entraînée dans des guerres européennes. Il était d'autant plus indispensable d'adopter ce principe que la Suisse elle-même, par la diversité des langues et des confessions, se trouvait divisée en différents partis. Aujourd'hui, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la neutralité de notre Etat a été utile tant à la Suisse qu'à ses voisins. Notre pays a réussi à survivre à deux grandes guerres, l'arme au pied, et sous le signe de la Croix-Rouge, qui est d'origine helvétique, il a aidé à apaiser les maux que provoquent les guerres. Depuis longtemps, notre neutralité n'est plus un « oreiller de paresse », comme on désignait, lors de précédents conflits, les Etats non belligérants. Notre armée se charge de défendre nos frontières et est prête à intervenir en cas de nécessité. Placée au cœur de l'Europe, la Suisse protège la Croix-Rouge ; et d'ailleurs un quart des organisations internationales ont

leur siège dans notre pays, qui a également ouvert ses portes aux nations belligérantes pour les conférences pour la paix. Un enfant lui-même comprendra la grandeur de ce petit Etat, lorsqu'on lui montrera sur une carte la portée géographique de ces organisations internationales.

Mais il faut aussi que des contacts humains vivants viennent à l'appui de ce que la carte suggère à l'élève. On peut y parvenir notamment au moyen d'anecdotes ou en signalant le judicieux enchaînement de bons services. Voici un petit exemple : N'est-ce pas significatif que ce soit précisément Pictet de Rochemont, à qui nous devons la reconnaissance de notre neutralité par le droit international, qui expertisa par ordre de la Diète l'ouvrage accompli dans la plaine de la Linth par J.C. Escher de la Linth. Il savait que la Suisse ne s'étendrait pas au-delà de ses frontières actuelles et qu'il était d'autant plus indispensable que la terre, à l'intérieur du pays, soit fertile. C'est ainsi que le sol fut amélioré, et une fois de plus, il est significatif que cet assainissement de la plaine de la Linth ait été justement le premier ouvrage effectué en commun sous la Diète et qu'ainsi, la région si violemment disputée lors de l'ancienne guerre de Zurich soit précisément celle qui rapproche les Confédérés.

L'action commune des groupes linguistiques peut être illustrée par un autre exemple tiré de l'œuvre de la vie d'un homme. Le Genevois Louis Favre, qui n'avait d'ailleurs pas fréquenté de haute école, créa avec le tunnel du Gothard un trait d'union durable entre les Suisses alémaniques et les Tessinois, en même temps qu'une liaison entre l'Allemagne et l'Italie ; de sorte que cette œuvre d'un Suisse mérita d'être placée au rang des ouvrages d'importance européenne. Mais la paix qui règne en Suisse entre les différents groupes linguistiques peut être considérée comme un encouragement pour des accords au-delà des frontières marquées par les langues.

Parmi les quatre groupes linguistiques de la Suisse, les Rhétoromanches et les Tessinois courent toujours le risque d'être considérés comme quantité négligeable. Une carte de l'Europe indiquant les grands ouvrages d'art qu'ont bâtis les constructeurs du sud des Grisons et du Tessin, dissiperait peut-être cette erreur. Les Rhétoromanches ont eux aussi participé de bonne heure au dialogue européen. Au 17^e siècle, 38 des 42 célèbres comptoirs et confiseries de Venise appartenaient à des ressortissants de l'Engadine, et depuis le moment où la jalousie professionnelle les chassa de la ville des lagunes, ils exercèrent leur industrie dans d'autres capitales européennes, jusqu'à l'extrême nord de la Russie. C'est ainsi qu'ils acquirent le grand savoir-faire qui leur permit plus tard, en leur qualité d'hôteliers connaissant bien les langues, de recevoir dans leur pays les hôtes étrangers. L'instituteur aura recours, selon les régions, à la biographie d'un Suisse de l'étranger connu à cet endroit pour expliquer, même à des élèves de l'école primaire, certains événements importants de l'histoire universelle, ainsi par exemple, de l'histoire coloniale.

Il y a vingt ans, lors d'une époque tourmentée, nous avons indiqué la solution : « Les frontières de la Suisse passent par la salle d'école. » En émettant cette idée, nous pensions à la grande tâche qu'ont à remplir les instituteurs de notre école primaire, qui doit aussi être celle du peuple, en leur qualité de gardiens de notre héritage national et de notre libre démocratie. Nous ne songeons pas à renier cette solution de l'époque qui précéda immédiatement le début de la seconde guerre mondiale, car nous ne visons nullement à un

ordre mondial dans lequel les Etats ne seraient que des numéros. Chaque pays doit pouvoir prétendre conserver sa physionomie, à la condition qu'il ne dégénère pas en pantin grotesque. Celui qui par « citoyenneté du monde » entend une stérile nivellation, contribue à faire de l'humanité une masse informe et à anéantir notre riche domaine culturel. Si nous respectons tous les peuples de couleur, cela ne signifie certes pas que nous considérons les sang-mêlés comme l'idéal des hommes de l'avenir parce qu'il porte dans son sang les éléments de la réconciliation des deux races, et admettre que le nègre est le garant de la tolérance entre les blancs et les noirs serait revenir aux théories périmées des distinctions raciales. Nous devons bien plutôt nous défaire, grâce à un esprit libéral, de toute idée de prédominance du sang et même du culte de la langue. Sans exagérer, nous pouvons montrer ainsi combien ce qui était l'élément moteur des siècles et des années passés est dépassé, dans la nouvelle histoire suisse, par l'esprit de responsabilité partagée. On n'a pas assez souligné dans l'ancienne histoire le rôle des tribunaux arbitraux dont la sereine activité dans la clameur des armes a aidé à créer l'état d'esprit qui rend impossible d'imaginer aujourd'hui les Zurichois marchant un jour contre les gens d'Uri. Depuis que les habitants du Nidwald virent le Zurichois Pestalozzi accomplir à Stans une œuvre véritablement chrétienne, les préjugés disparurent, même dans le domaine confessionnel. Les contrats collectifs de travail ont supprimé la tension sociale de ces dernières années. Mais le fait que tout le peuple suisse est appelé à maintenir lui-même l'ordre dans sa maison, c'est-à-dire qu'il débat en toute liberté et décide à la majorité son organisation politique, constitue le plus grand bienfait de nos institu-

tions. Ce n'est pas une aventure, aussi longtemps que nous apprenons à notre jeunesse à partager les responsabilités ; nous entendons aussi par là la modération qui encourage à ne pas trop exiger de la démocratie et invite à ne pas prendre des décisions et à ne pas voter sur des objets qui dépassent la capacité de jugement de la plupart des électeurs.

Ce juste sens de la mesure et la volonté vivante de partager les responsabilités sont des vertus qui ne doivent pas se limiter à la Suisse, mais que nous devons aussi appliquer dans nos rapports avec l'étranger. Ce sont elles qui nous vaudront le respect de l'Europe et c'est la préparation à un bon travail politique. Nous courons certes le danger de surestimer les questions locales, cantonales et nationales. La manière unilatérale d'enseigner l'histoire suisse, ces derniers cent ans, est peut-être aussi responsable de cet état de fait. Les petits cercles que représentent la commune, le canton et la Confédération ont l'avantage de nous ramener toujours à une vue d'ensemble des rapports fondamentaux et de nous préserver des dangers d'une politique abstraite de grande puissance.

Il faut par contre que dans chaque salle d'école s'ancre la conviction que la neutralité ne consiste nullement à se désintéresser des événements universels. De même que notre économie est étroitement liée à l'économie mondiale, nous pouvons de moins en moins nous soustraire aux obligations de la politique mondiale actuelle. En tant que Confédérés, hommes de notre siècle, nous devons apporter notre contribution à la civilisation universelle. Pour cela, nous pouvons en toute conscience accomplir aussi bien notre devoir de citoyens que notre service militaire, car nous ne cultivons que des valeurs compatibles avec la dignité des peuples et le travail communautaire des nations.

Prix Jeunesse 1959 décerné en 1959
« L'AUTRE » CHEZ LES CORSAIRES
par Simone MARTIN-CHAUFFIER
Illustrations en couleurs de Pierre Noël

Humour, tendresse... Le livre est dédié : **sur mer,**
à la mémoire de **Monsieur Duguay-Trouin** - **sur terre,**
à **Luc Martin-Chauffier.**

Dans ces pages, inspirées par ses Mémoires, « Monsieur Duguay-Trouin » retrouverait l'atmosphère malouine du XVII^e siècle et se reconnaîtrait, capitaine de 19 ans rougissant devant les filles le dimanche, mais sûr et ardent quand il devait mener au combat son « Coëtquen », frégate légère — 18 canons, 140 hommes.

Deux jumeaux, les aînés de « la veuve Jéhanno », rêvent d'être corsaires, bien que leur père ait péri lors d'une course. Il y a place pour un mousse sur le « Coëtquen ». Un vieux matelot, ami de la famille, s'entremet. Qui va embarquer ? Alain ? Alban ? Tous les deux ! Une telle ressemblance... Personne, pensent-ils ne découvrira la supercherie. Les voici au régime des demi-rations, des corvées faites tour à tour, des consignes transmises en cachette, du hamac trop rarement occupé. Mais l'un des frères tombe à la mer, l'autre plonge... Monsieur Duguay-Trouin étouffe un rire en menaçant « l'autre » de pendaison. Emu par la vénération qu'ils lui portent, le capitaine fait de l'un d'eux — et, à son insu, ce sera souvent « l'autre » — son valet.

Simone Martin-Chauffier campe hardiment ses personnages - matelots, novices, soldats ; et, flanqué de ces jumeaux, d'une gentillesse et d'un drôlerie irrésistibles, se dresse la haute figure de Duguay-Trouin.

Sans vouloir rien cacher des rudesses de la guerre, l'auteur a su mettre l'accent sur le généreux enthousiasme de ses jeunes héros. Il passe dans son livre un souffle vivifiant.

Le Prix Jeunesse a révélé, une fois de plus, une œuvre d'une qualité rare.

1 vol. (14,5 × 20) de 160 pages, illustré en couleurs,
relié toile. Collection « L'Alouette » G. 10-13 ans :
(TLC) 795 fr. f.

Editions Bourelleier, 55 rue Saint-Placide, Paris 6e.

Mme Simone Cuendet: **La grange aux mystères** (Bibliothèque de la Jeunesse), un volume relié, format 21 X 15 cm. Illustré en couleurs et en noir Fr. 6.— Editions Spes, Lausanne.

Un titre qui est déjà tout un programme ! Que se passe-t-il dans la vieille grange du domaine de la Chardonnaie où Coralie aime à se réfugier pour danser ?

L'imagination de Simone Cuendet entraîne ses jeunes lecteurs dans des aventures mouvementées et tragiques dont les protagonistes sont Coralie, rebelle et solitaire, la Pie et Farfelu, deux jeunes garçons qui jouent les « durs » des résistants héroïques, un vieux danseur russe, un adorable petit brin de fille, un « méchant » vraiment machiavélique. Heureusement qu'aux dernières pages tout s'équilibre et s'arrange pour le mieux !

Style alerte et coloré, mouvement rapide, rebondissements imprévus, mystère dans chaque recoin de la grange, enquêtes, découvertes et hasards miraculeux voilà de quoi tenir en haleine tous ceux qui ouvriront la Grange aux mystères.

DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

(Pour le degré supérieur)

Le rossignol

I. LEÇON DE CHOSES

Le rossignol (monographie)

Le rossignol appartient à la famille des **passereaux** (passereau, du latin **passer**, moineau) comme le moineau, la fauvette, l'alouette, le merle...

« Le rossignol est le roi des chanteurs. Sa voix est magnifique. Elle s'élève en stances trillées, jamais semblables, pendant les nuits de mai, notamment. C'est un oiseau un peu plus gros que le moineau, mais plus fin. Son plumage est fauve clair. Il habite volontiers les régions humides. »

Pierre Delsuc.

Description technique

Teintes. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc grisâtre, queue rousse. Bec brun foncé.

Dimensions : Aile pliée 82-90 mm ; queue 63-67 mm ; bec 16-18 mm ; longueur totale 15-17 cm ; envergure 24 cm ; poids 21-24 g. Il est à peine plus gros qu'un moineau. Yeux grands.

Habitat : Passe sa vie à terre ou près de la terre, dans les buissons, habite les haies, bosquets, sous-bois, surtout le long des cours d'eau en Europe, en Asie et en Afrique.

Nourriture : Vers, chenilles, œufs de fourmis, araignées surtout, baies de sureau et d'autres arbustes. Le rossignol est utile parce qu'il détruit quantité d'insectes nuisibles.

Chant : Le chant du rossignol est incomparable, plein de richesse, de vigueur, de variété et de virtuosité. Il prélude doucement, prend de l'assurance, puis passe aux brillantes roulades, aux notes limpides et sonores d'une phrase mélodique sans égale. Perché dans le feuillage, la queue basse, les ailes légèrement détachées du corps, la gorge enflée et vibrante, le bec largement ouvert, le rossignol chante durant des heures surtout pendant les nuits de mai, mais aussi pendant la journée.

Nid : Il se compose de feuilles mortes entassées, de brindilles sèches, de crin. Il est placé à terre, à quelques cm de hauteur ou de 50 à 75 cm, dans les buissons touffus.

Œufs : 5 œufs pareils à des olives brunes, en mai. Couvaillon : 2 semaines. Séjour au nid des petits : 2 semaines.

Emigration : De la mi-août à la mi-septembre. Les rossignols voyagent de nuit par étapes de 500 km. Les quartiers d'hiver s'étendent en Afrique, Côte-d'Ivoire, Côte-de-l'Or, Cameroun...

Retour en mars et avril.

Ennemis : La fouine et le renard.

Documentation

Planches d'oiseaux de Paul Robert.

Les Passereaux (vol. II), Paul Géroutet - Delachaux et Niestlé.

Nos oiseaux, Eugène Rambert et Léo-Paul Robert - Avanti Club.

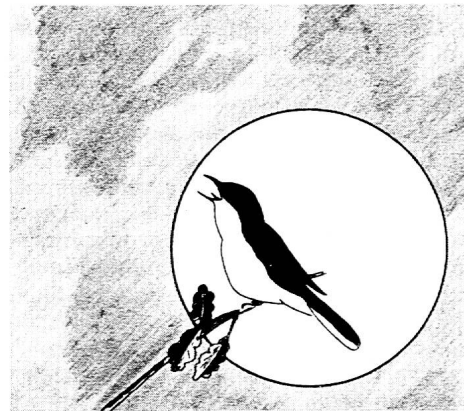
Notre Faune ailée, Charles Duc - Coll. Cahiers d'enseignement pratique, Delachaux et Niestlé.

Disque (reproduisant les chants d'oiseaux suivants : merle noir, grive, rossignol). Adresse : Secrétariat de l'ALA, Arbenzstrasse 6, Zurich 8. Prix : 6,50 fr.

II. LECTURE I

Le rossignol

1. J'ai entendu chanter ce soir le premier rossignol. Monté à la cime d'un chêne, à la lisière d'un bois, il jetait de là sous la voûte lactée son hymne brûlant et suave. L'arbre et l'oiseau étaient baignés d'un côté de clarté lunaire et noyés de l'autre d'ombre nocturne. Et l'oiseau, au bout de sa branche, ressemblait à une larme suspendue. La lumière touchait sa gorge, et l'on voyait la palpitation sonore la faire battre sous la plume.



2. Nul n'ignore que l'oiseau divin seul sait chanter. Les autres sifflent, gazouillent, mais n'ont point de registre. Ils ne possèdent que trois ou quatre notes égales, répétées sans inflexions. Lui, bien qu'il ne connaisse pas de ton, ni de rythme, que l'on ne puisse point écrire ce qu'il chante, il module sa berceuse — car il ne chante qu'à la saison des nids — il enflé, file, précipite les sons, traîne ou rompt la phrase, la pique de cris fluides, l'emplît de soupirs ou de sanglots pathétiques, monte et descend la gamme en quelques coups de gosier, respire entre deux éclats, comme s'il sentait la valeur d'un silence subit... Et tout cela est pur, éclatant, facile...

3. Les pinsons, les chardonnerets, les merles, les loriots, les derniers surtout, sifflent à tout heure, s'appelant de taillis en taillis, se répondant comme des flûtes alternées. Certains jours, quand le soleil se lève plus rayonnant, ils ne peuvent plus se taire. Lui, aime le silence et l'ombre. Il dédaigne de répondre ou de jouer, il veut seul ébranler les échos des futaies. Le bruit de l'homme, des bêtes et des choses s'est éteint, le bruit des créatures qui vivent et peinent le jour, et les hôtes de la nuit, les petits carnassiers, n'ont pas commencé encore la maraude, ni les hiboux en chasse poussé leur ululement plaintif. Il prélude alors de sa voix de cristal...

4. Chantant avec délice, avec passion, ivre d'espoir, perché au-dessus du nid fécond où la femelle couve

et réchauffe ses petits, il les inonde d'harmonie, des accents échappés de son cœur, afin de bercer l'une en sa tâche de vie, afin de verser aux autres, avec l'exemple, le goût et l'instinct de l'incomparable cantilène. Et du dôme infini qui retentit, pour le rafraîchir, la rosée commence à distiller.

Joseph de Pesquidoux.
Le Livre de Raison. Plon, édit.

III. EXERCICES

1. A l'aide du dictionnaire, expliquez dans une phrase le sens des mots ou expressions suivants :
voûte lactée — hymne — clarté lunaire — ombre nocturne — palpitation sonore — oiseau divin — registre — sans inflexions — moduler — cris fluides — sanglots pathétiques — taillis — jouter — futaie — maraude — préluder — voix de cristal — cantilène — distiller.
2. A l'aide du dictionnaire, cherchez le verbe qui exprime le cri des oiseaux suivants. (Ainsi, sous **rossignol**, on trouve : Cri : le rossignol **chante** ; sous **hibou**, on trouve : Cri : le hibou **hue** ou **ulule**, ou **hulule**.)
le merle ... la pie ... le dindon ...
l'hirondelle ... le corbeau ... l'alouette ...
le pinson ... le pigeon ... le cygne ...
le moineau ... la poule ... la cigogne ...
3. Terminez la comparaison. (Exemple : chanter comme un **rossignol**.)
bavarde (ou voleuse) comme une ...
bête comme une ...
effronté comme un ...
fier (ou orgueilleux) comme un ...
gai comme un ...
maigre comme un ...
manger comme une ...
noir comme un ...
rouge comme un ...
siffler comme un ...
triste (ou taciturne) comme un ...
être frisé comme une ... mouillée.
être comme l' ... sur la branche.
être léger comme une ...
4. Relevez tous les termes qui se rapportent à la **musique**.
5. Donnez les synonymes des mots suivants :
cime — lisière — suave — rythme — carnassier — espoir — tâche — exemple.
6. Donnez le contraire de :
ombre — nocturne — égal — silence — facile — se lever — se taire — délice.
7. Relevez les images et comparaisons du texte.
8. Résumez en une ou deux phrases chacun des paragraphes de la lecture.
9. Faites le compte rendu oral du texte.
10. Transcrivez la plus belle phrase du texte, selon vous.

IV. ORTHOGRAPHE

Les rossignols (dictée préparée)

Dans les profondeurs des feuillages, sur la limite du jardin, dans les cerisiers blancs, dans les **troènes** en fleur, dans les lilas chargés de bouquets et d'**aromes**, toute la nuit, pendant ces longues nuits où je dormais peu, où la lune éclairait, où la pluie quelquefois tombait, paisible, chaude et sans bruit, comme des pleurs de joie, — pour mes délices et pour mon **tourment**, toute la nuit les rossignols chantaient.

Dès que le temps était triste, ils se taisaient ; ils

reprenaient avec le soleil, avec les vents plus doux, avec l'espoir de l'été prochain.

Puis, les **couvées** faites, on ne les entendait plus. Et quelquefois, à la fin de juin, par un jour brûlant, dans la robuste **épaisseur** d'un arbre en pleines feuilles, je voyais un petit oiseau muet et de couleur **douteuse**, **peureux**, **dépaysé**, qui errait tout seul et prenait son vol : c'était l'oiseau du printemps qui nous quittait.

(158 mots)

Eugène Fromentin.

Dominique.

N.B. — Les huit mots soulignés sont absents du vocabulaire fondamental de Pierrenne. Cette dictée représente donc 95 % des vocables essentiels. D'ailleurs, il est à noter que seuls **troène** et **arome** représentent une difficulté réelle (**troène** ou **troëne**, **arome** ou **arôme**), puisque les six autres sont des dérivés de mots déjà étudiés : tourmenter, couvrir, épais, douter, doute, peur, pays.

Préparation de la dictée

1. Lecture silencieuse du texte.
2. Compte rendu oral d'un ou plusieurs élèves.
3. Cherchez dans le dictionnaire la signification des mots suivants : **troène** — **arome** — **tourment** — **couvée** — **épaisseur** — **douteux** — **peureux** — **dépaysé**.
4. Expliquez : « La pluie quelquefois tombait paisible », « de couleur douteuse ».
5. Le mot paisible vient de paix qui vient lui-même du latin pax, pacis. Voici des mots de la même famille : paisiblement, pacifier, pacification, pacificateur, pacifique, pacifiquement, apaiser, apaisement. Expliquez-les chacun dans une phrase.
6. Chanter vient du verbe latin cantare qui a donné au français les deux radicaux : chant et cant. Trouvez des mots français commençant par ces radicaux. (Exemple : chanteur, cantique...)
7. Trouvez le nom correspondant aux adjectifs : blanc — long — chaud — triste — doux — petit — douteux — peureux.
8. Quel est le temps employé dans le texte ?
9. Ecrivez le texte au futur simple.
10. Classez les verbes de la dictée en quatre catégories, verbes en er, en ir, en oir et en re, en donnant pour chacun : l'infinitif, la 1ère personne du singulier et la 3ème du pluriel du présent de l'indicatif.
11. Quel est le sujet des phrases : « On ne les entendait plus. » « C'était l'oiseau qui nous quittait. »
12. Quels sont les compléments d'objet directs que contient le texte ? (Relevez le complément et le verbe.)
13. Les noms terminés par le son eur s'écrivent e-u-r, sauf beurre, heure et demeure (leurre et babeurre sont trop peu usités pour les signaler). Relevez ceux de la dictée.
14. Copiez la phrase : De temps en temps, le beau temps du printemps se fait attendre longtemps. Que remarquez-vous ?
15. Nature et fonction des mots de la phrase : « Toute la nuit les rossignols chantaient. »
16. Relevez le passage que vous préférez.

N.B. — Dictier le texte au présent le lendemain matin, les élèves l'ayant eu la veille comme devoir à domicile.

V. AUTRES DICTÉES A PRÉPARER

1. Le chant du rossignol

Beaucoup d'oiseaux ne font que jaser, siffler, gazouiller : le rossignol est le roi de ceux qui chantent.

Son chant est une composition musicale, une symphonie.

Le rossignol a la voix plus exercée, plus étendue, plus vibrante, plus féconde en ressources variées que la grive.

Nonchalamment perché sur sa branche, les ailes à demi tombantes, il ouvre largement le bec, pour que la note jaillisse plus pure.

Il sait écouter ses rivaux et s'instruire à leur école. Il s'écoute lui-même. Il aime l'écho qui lui renvoie sa mélodie.

Comme les vrais artistes, il veut le silence afin que chaque nuance ressorte, que chaque note soit entendue.

Son chant semble fait pour célébrer les magnificences et les voluptés des belles nuits de printemps.

(130 mots)

Eugène Rambert.

Nos Oiseaux. Avanti Club.

2. Le chant du rossignol

Il n'est point d'homme à qui ce nom ne rappelle quelqu'une de ces belles nuits de printemps où, le ciel étant serein, l'air calme, toute la nature en silence, et, pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chanfre des forêts.

Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement ; s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embellie par de nouveaux agréments.

Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent ; mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe.

(153 mots)

Buffon.

Histoire naturelle.

3. Le grippe-rossignol

Au mois de mai, sur une branche, le rossignol, clignant les yeux, s'était endormi dans la nuit ; mais le jet d'une vigne folle le saisit dans sa vrille et le voilà pris par les pieds.

Le rossignol, lorsqu'il s'éveille, vainement, hélas ! se débat ; il se voit suspendu au piège : « Ah ! que les vrilles sont traîtresses ! Adieu, mes chansons ! sur un buisson il me faudra mourir ! »

C'est depuis lors qu'en Provence la vrille que pousse le cep est nommée grippe-rossignol ; et depuis lors, pour leur défense, pendant les nuits du mois de mai, les rossignols jamais ne dorment.

Et sur leurs gardes, francs et libres, toute la nuit menant rumeur, ils ne font que chanter. Ah ! que les vignes croissent vite ! Que le pampre verdisse ! Que, sous les larges feuilles, la fleur du raisin répande son subtil parfum ! Par ces claires nuits printanières, mes beaux amis, il vaut mieux chanter que dormir !

(161 mots)

Frédéric Mistral.

Exercices supplémentaires (comparaison)

1. Comparez les dictées 1 et 2, et dites quel est le texte que vous préférez et pourquoi.
2. En vous inspirant de la dictée 1, parlez du chant du merle.
3. Comparez la dictée 3 et le conte de Colette (lequel n'est qu'une adaptation d'un conte bourguignon bien connu) qui traitent tous deux le même sujet.

VI. LECTURE II

Le rossignol

Autrefois, le rossignol ne chantait pas la nuit. Il avait un gentil filet de voix et s'en servait avec adresse du matin au soir, le printemps venu. Il se levait avec les camarades, dans l'aube grise et bleue, et leur éveil effarouché secouait les hannetons endormis à l'envers des feuilles de lilas.

Il se couchait sur le coup de sept heures, sept heures et demie, n'importe où, souvent dans les vignes en fleur qui sentent le réséda, et ne faisait qu'un somme jusqu'au lendemain.

Une nuit de printemps, le rossignol dormait debout sur un jeune sarment, le jabot en boule et la tête inclinée, comme avec un gracieux torticolis. Pendant son sommeil, les cornes de la vigne, ces vrilles cassantes et tenaces, dont l'acidité d'oseille fraîche irrite et désaltère, les vrilles de la vigne poussèrent si dru, cette nuit-là, que le rossignol s'éveilla ligoté, les pattes empêtrées de liens fourchus, les ailes impuissantes...

Il crut mourir, se débattit, ne s'évada qu'au prix de mille peines, et de tout le printemps se jura de ne plus dormir, tant que les vrilles de la vigne pousseraient.

Dès la nuit suivante il chanta, pour se tenir éveillé :

Tant que la vigne pousse, pousse, pousse...

Je ne dormirai plus !

Tant que la vigne pousse, pousse, pousse...

Il varia son thème, l'enguirlanda de vocalises, s'éprit de sa voix, devint ce chanteur éperdu, enivré et hâletant, qu'on écoute avec le désir insupportable de le voir chanter.

J'ai vu chanter un rossignol sous la lune, un rossignol libre et qui ne se savait pas épié. Il s'interrompt parfois, le col penché, comme pour écouter en lui le prolongement d'une note éteinte... Puis il reprend de toute sa force, gonflé, la gorge renversée, avec un air d'amoureux désespoir. Il chante pour chanter, il chante de si belles choses qu'il ne sait plus ce qu'elles veulent dire. Mais moi, j'entends encore à travers les notes d'or les sons de flûte grave, les trilles tremblés et cristallins, les cris purs et vigoureux, j'entends encore le premier chant naïf et effrayé du rossignol pris aux vrilles de la vigne :

Tant que la vigne pousse, pousse, pousse...

Colette.

Les Vrilles de la Vigne.

Exercice

Faites le compte rendu écrit de ce texte.

VII. L'HISTOIRE DU MAÎTRE

Baoulé le Rossignol

(Conte de la forêt vierge)

Il y avait une fois, dans un village au cœur de la forêt vierge, un enfant qui chantait comme un rossignol de mai. C'était Baoulé, le fils de Yaouli, le roi des Zakokos. Il n'avait que douze ans. Sa mère était morte quand il était tout petit. C'est d'elle qu'il tenait cette voix merveilleuse. Le roi, par contre, était incapable d'émettre le moindre son mélodieux.

Dans la même tribu, il y avait un homme cruel et jaloux qui rêvait de devenir roi. C'était le frère de Yaouli.

Un matin, le père de Baoulé était parti chasser dans la grande forêt avec quelques hommes. Le soir, le frère du roi déclara que la tribu des « Voix d'Or » l'avait emmené prisonnier. Mais Baoulé surprit une joie cruelle dans le regard de son oncle.

Dès lors, Baoulé ne chante plus le soir vers les étoiles. La tribu a beau tendre l'oreille au couvre-feu. La voix délicieuse de Baoulé le Rossignol s'est tue.

Baoulé ne dort plus. Il s'agite sur sa natte dans sa case de bambous. Il songe à partir à la recherche de son père. Un soir, soudain, un chant très doux arrive jusqu'à lui. Il écarte les bambous de sa hutte. Un oiseau entre, et son chant est si beau que Baoulé oublie un instant ses soucis. Tout à coup Baoulé comprend les paroles mystérieuses de ce chant si suave.

— Demain, ô Baoulé, lève-toi au moment où la lune atteindra la cime du bananier. Je te conduirai jusqu'à ton père prisonnier.

Le soir venu, le rossignol jette sa mélodie du haut du bananier. Aussitôt, Baoulé se glisse hors du village, guidé par le chant de son petit ami ailé.

L'oiseau l'entraîne là où jamais personne n'a osé s'aventurer. Baoulé perçoit dans la nuit des bruits étranges : les bêtes sauvages se livrent une guerre sans merci, on entend des cris étouffés, des piétinements sourds, des feulements. La grande forêt est pleine de terreurs folles. Baoulé tremble malgré lui, mais le rossignol l'encourage. Toute la nuit, il voyage au milieu de dangers sans noms.

Dès l'aube, il se cache dans la cime épaisse d'un arbre pour y passer la journée.

La nuit, il se remet en route. La quatrième nuit, il débouche au bord d'un lac. La lune s'y reflète et c'est merveilleux, après l'obscurité de la forêt, de voir le ciel et l'eau transparents et lumineux. Une pirogue est là, sur la berge. Le rossignol s'y pose et dit à l'enfant : « Eh bien, Baoulé, rame ! »

Horreur ! Ce lac magnifique grouille de crocodiles. Mille gueules béantes s'avancent vers l'embarcation. « Chante, dit le rossignol, chante, Baoulé, les crocodiles n'attaquent jamais celui qui chante ! » La voix de Baoulé fait rentrer sous l'eau les museaux menaçants.

Comme il approche de l'autre rive, il entend un chant. Est-ce l'écho du sien ? Baoulé écoute et, soudain, son sang se glace : il reconnaît le chant de mort des « Voix d'Or ». Il est au pays des hommes qui chantent et qui tuent.

Baoulé aborde rapidement, bondit en avant, s'enfonce à grands pas sous les arbres, et arrive à l'entrée d'une clairière habitée. La clarté de l'aube éclaire un spectacle étrange : sur un trône, un homme se tient debout. A sa droite, assis sur le sol, des hommes chantent. A sa gauche, debout, d'autres hommes tiennent des lances. En face du trône, pieds et poings liés, Baoulé reconnaît son père.

Le roi de la tribu des « Voix d'Or » s'adresse à Yaouli : « Ceux qui t'ont livré à moi sont des lâches. Je salue en toi la vaillance et la royauté. J'aimerais te laisser la vie, mais comme tu es notre pire ennemi, j'y mets une condition. Tu seras sauvé si tu réussis à nous charmer par tes chants. Alors, chante ! »

Le roi Yaouli — qui n'a jamais pu chanter — comprend que c'est là son arrêt de mort.

Mais que voit-il tout à coup ? Est-ce un rêve ? Sa vue est-elle troublée ? Baoulé, son fils chéri, est là debout devant le trône qui chante de sa voix la plus fraîche, la plus claire, la plus belle mélodie qu'on ait jamais entendue.

Les hommes se précipitent autour de lui, d'abord étonnés, puis ravis et émus. La voix de l'enfant dit son angoisse, son amour, son espérance. Ses gestes suppliants, son regard doux et pur montent vers le roi comme une prière ardente. La dernière note touche tous les cœurs.

Les hommes poussent des cris d'enthousiasme et le roi, émerveillé, dit à l'enfant : « Ton chant a percé mon cœur. Je t'accorde la grâce de ton père. »

Les « Voix d'Or » s'emparent de Baoulé et de son père et les portent en triomphe. C'est alors une profusion de festins, de chants et de danses. Pour remercier le roi, Baoulé chante inlassablement. Les « Voix d'Or » voudraient le garder. Mais l'enfant part avec son père. Le roi leur donne une escorte en disant : « O Roi des Zakokos, soyons amis toujours, dorénavant ! »

La troupe arrive au village des Zakokos juste au moment où l'homme méchant, le traître, allait se faire proclamer roi.

Les fidèles de Yaouli chassent le faux roi et les réjouissances préparées éclatent en l'honneur du vrai roi.

Le frère du roi s'enfuit dans la forêt. Baoulé l'a vu partir. Il appelle son petit ami le rossignol et lui dit :

— Gentil rossignol, va trouver mon oncle. Avec tes chants, apprivoise son cœur et apprends-lui la joie d'être bon.

VIII. RÉCITATION

Le premier paragraphe de la lecture I (auteur : Joseph de Pesquidoux).

IX. DESSIN

Au choix :

1. Illustrez la lecture I.
2. En vous inspirant du croquis de Robert Hainard,
 - a) Faites un vitrail ;
 - b) Faites un lino ;
 - c) Faites une mosaïque à la coquille d'œuf.

Remarque. — Etant donné le prix, nous ne pouvons reproduire en couleurs la mosaïque. Le dessin ci-joint n'est qu'une reproduction à la plume.

N.B. — Le dessin de Robert Hainard est tiré de « Notre Faune ailée » No 50 des « Cahiers d'enseignement pratique ». Prix : 2.75 francs. Delachaux et Niestlé. Dessin reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'éditeur.

X. CHANT

1. **Canon du rossignol** (Mozart) (voir recueil « Chantons » No 14).
2. **Canon du rossignol** (mélodie populaire) (voir ci-après).

Lent

Bon - soir! Bon - soir! La bru-me mon-te du
sol; On en-tend le ros-si - gnol. La bru-me mon-te du
sol, On en-tend le ros-si - gnol. Bon - soir! Bon - soir!

XI. COMPOSITION

Au choix :

1. Racontez la vie du rossignol.
2. Un rossignol raconte sa vie, ce dont il est témoin, ses périls, ses chants...

Maurice Nicoulin, Neuchâtel.



Aider ...

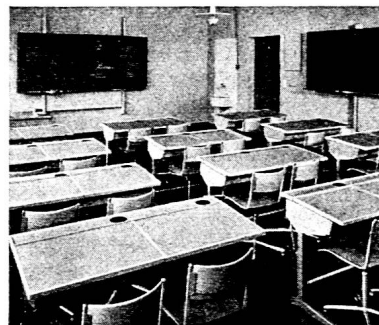
mais avec
plaisir

BANQUE POPULAIRE SUISSE



Mobilier scolaire

Ne connaissez-vous pas encore les
nouveaux meubles scolaires BIGLA ?



Sinon, c'est le moment de vous familiariser
avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques...
beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine
fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21 

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12